



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : CAEN

Établissement : Université de Caen Basse-Normandie

Demande n° S3LP120002060

Dénomination nationale : Commerce

Spécialité : Commerce de matériels de travaux publics et véhicules industriels

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle « Commerce de matériels de travaux publics et véhicules industriels » ouverte en 2006, propose une formation en marketing opérationnel et en technique de vente adaptée aux secteurs des travaux publics et de véhicules industriels. Elle est portée par l'IUT de Caen et le lycée Claude Lehec, selon un dispositif de pilotage partagé. Les formations techniques et commerciales de niveau Bac+2 permettent l'accès à la licence professionnelle. Le lien institutionnel entre les deux établissements, renforcé par le partenariat avec des représentants des syndicats professionnels contribue à la dynamique pédagogique.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

| | |
|---|-------|
| Nombre d'inscrits | 20 |
| Taux de réussite | 96 % |
| Pourcentage d'inscrits venant de L2 | 1 % |
| Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation) | 100 % |
| Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels | 30 % |
| Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) (enquête interne à 6 mois 2007-2009) | 90 % |

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle répond bien à des besoins formulés par une profession recherchant des collaborateurs commerciaux disposant d'un pré-requis technique. Elle prend en compte une part importante d'enseignements préparant à l'exercice de l'activité professionnelle comme le souligne les 30 % du volume total des heures effectuées par les partenaires du secteur bien positionnés sur le cœur du métier mais l'implication des enseignants-chercheurs doit contribuer à l'équilibre du dispositif de formation. Le taux d'insertion professionnelle élevé (90 %) valorise la formation d'autant que les emplois occupés par les diplômés correspondent à des postes ciblés et à un temps d'insertion très court, directement suite au stage, pour la majorité d'entre eux. Le conseil de perfectionnement composé d'étudiant élu d'enseignants-chercheurs, d'enseignants et partenaires professionnels pourrait élargir son rôle et apporter des éléments de réflexion relatifs à l'évolution de la licence professionnelle, en particulier sur l'ouverture à la voie par apprentissage. L'auto-évaluation a été conduite par l'université mais n'a pas fait l'objet d'une analyse particulière.



- Points forts :
 - L'insertion professionnelle des diplômés.
 - Les partenariats professionnels.
- Points faibles :
 - Un public étudiant trop restreint.
 - L'absence d'utilisation de l'auto-évaluation comme outil de pilotage de la formation.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

L'accès à la licence professionnelle, par la formation continue ou la voie de l'apprentissage, pourrait enrichir et diversifier le public de la licence professionnelle. Par ailleurs, il convient de s'assurer de la participation de professionnels, salariés d'entreprises du secteur, dans cette formation diplômante.

Il est recommandé de veiller à une complémentarité avec l'offre générale de niveau L2 de l'université dans le but d'étendre le recrutement des étudiants.